

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATTE
DU 30 JUIN 2017 à 19H30

Présents : BAZZOLI Maryse, BAZZOLI Yvan, BERNARD Daniel, BUISSON Nicole, BUTEZ Marie-Laure, CLAUDEPIERRE Bernard, DORLY Dominique, FAVETTO Jean-Pierre, KARA Nathalie, LOUET Isabelle, MARCHAND Gilbert, MIETON Mickaël, PAIN Joseph, PINET Martine, PELERIN Gérard, ROUX André et VAYSSIERE Agnès.

Pouvoirs : ABRIC Jean-Philippe ayant donné pouvoir à CLAUDEPIERRE Bernard et DEYGAS Marie-Christine ayant donné pouvoir à LOUET Isabelle.

Secrétaire de séance : BUTEZ Marie-Laure

ORDRE DU JOUR

- 2017-045 : Elections des délégués des conseillers municipaux pour la désignation du collège électoral en vue de l'élection des sénateurs.
- 2017-046 : Subvention de 1500 euros à l' « Union Sportive Chattoise » (USC)
- 2017-047 : Vote des tarifs divers
- 2017-048 : Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet
- 2017-049 : Renouvellement signature d'une convention dans le cadre d'un Contrat Unique d'Insertion (CUI-CAE) pour une durée de 12 mois et un temps de travail de 35h00 hebdomadaires.
- 2017-050 : Contrat Enfance Jeunesse, volet jeunesse-convention d'objectifs 2017 (année scolaire 2016-2017) avec Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.
- 2017-051 : Acceptation de taxes et produits irrécouvrables au budget Commune
- 2017-052 : Acceptation de taxes et produits irrécouvrables au budget Eau et Assainissement
- 2017-053 : Subvention de 2 300 euros à l' « Association Familles Rurales » (AFR) de Chatte.
- 2017-054 : Maintien de l'épicerie LA FORGE-convention commune de CHATTE/ Madame Emmanuelle Laure VILETTE
- 2017-055 : Installation d'une Orthophoniste –Convention d'occupation précaire commune de Chatte/ Madame Céline BEZIAU
- 2017-056 : Signature d'une convention dans le cadre d'un Contrat Unique d'Insertion (CUI-CAE) pour une durée de 12 mois et un temps de travail de 26h00 hebdomadaires annualisées.
- 2017-057 : Travaux de rénovation du monument aux morts- subvention du Département de l'Isère.

La séance a débuté par l'élection des délégués titulaires et suppléants pour les prochaines élections sénatoriales (2017-045). Le Maire a indiqué que le bureau électoral était composé par les deux membres du conseil municipal, les plus âgés, à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents, les plus jeunes, il s'agissait de Gérard PELERIN, Gilbert MARCHAND, d'Yvan BAZZOLI et de Mickael MIETON. La présidence du bureau était assurée par ses soins, Madame DORLY Dominique - étant désignée par le conseil municipal pour rédiger le procès-verbal. La liste unique de candidats (titulaires et suppléants) de la MAJORITE MUNICIPALE ayant obtenu la majorité absolue, le maire a proclamé élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales :

- Titulaires : Dominique DORLY/André ROUX/Nicole BUISSON/Daniel BERNARD/Marie-Laure BUTEZ
- Suppléants : Bernard CLAUDEPIERRE/ Agnès VAYSSIERE/Gérard PELERIN

Le cours de la séance a repris, en suivant l'ordre du jour présenté, et le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité, sur proposition du Maire :

- d'**ACCORDER** deux subventions exceptionnelles:
 - (2017-046) Une première, à l'association « Union Sportive Chattoise » pour un montant de 1 500 euros afin de participer au financement du fonctionnement de l'association, pour une durée allant du 01/01/2017 au 30/06/2017.
 - (2017-053) Une seconde, à l'« Association Familles Rurales » de Chatte pour un montant de 2 300 euros afin de participer au financement du fonctionnement de l'association, pour une durée allant du 01/01/2017 au 30/06/2017.
- d'**APPROUVER** la vente de l'ouvrage « Galicière, une usine de moulinage de la soie » au tarif de 35 euros pour les usagers et de l'inclure dans le tableau des tarifs divers, ci-dessous (2017-047) :

• TARIFS DIVERS	MONTANT
Livre « Notes historiques de Chatte »	13.00 €
Livre du Pays Antonin	21.00 €
Livre « Galicière, une usine de moulinage de la Soie »	35.00 €
Impression simple A4	0.25 €
Impression simple A3	0.40 €
Fax	0.25 €
Photocopie cadastrale	2.30 €

- de **CREER** un poste d'adjoint technique à temps complet (35h00 hebdomadaires), à compter du mois de septembre 2017, afin de pallier aux nombreuses activités supplémentaires générées par la création de nouveaux ouvrages ainsi que la mise en œuvre du Plan de gestion différencié des espaces verts au sein des services techniques de la commune de Chatte. (2017-048)
- d'**ACCEPTER** la signature de deux nouveaux contrats aidés suivants :
 - (2017-049) le premier, en renouvelant un Contrat Unique d'Insertion (CUI-CAE) contractualisé le 19 septembre 2016 avec un jeune intervenant sur les services techniques, en polyvalence de tâches, sur une base de 35h00 hebdomadaires annualisées et une durée de 12 mois maximum. Une convention avec l'Etat, représenté par la Mission Locale Sud Grésivaudan, sera à établir afin de déclencher la prise en charge de 70% du salaire brut de l'agent, sur une base maximum de 26h00 hebdomadaires.
 - (2017-056) le deuxième, en établissant une Contrat Unique d'Insertion (CUI-CAE) avec une personne intervenant dans le cadre d'un emploi mutualisé sur la médiathèque et les services périscolaires, sur une base de 26h00 hebdomadaires annualisées pour une durée de 12 mois. Une convention avec l'Etat, représenté par CAP EMPLOI (07-26), sera à signer afin de déclencher la prise en charge de 80% du salaire brut de l'agent, sur une base maximum de 26h00 hebdomadaires.
- d'**APPROUVER** la signature des conventions suivantes :
 - (2017-050) La première, avec Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, concernant le volet jeunesse du contrat Enfance Jeunesse qui permet de financer les actions d'animation périscolaire et notamment la garderie du soir des enfants de plus de 6 ans, pour l'année scolaire 2016-2017.
 - (2017-054) La seconde, avec Mme Emmanuelle Laure VILETTE, gérante de l'Epicerie LA FORGE (anciennement VIVAL) appréciée par la population chattoise, et qui doit être confortée dans son activité au sein du nouveau local commercial situé au sein du bâtiment LA FORGE, 49 Place de la Bascule.
 - (2017-055) La troisième, avec Mme Céline BEZIAU, Orthophoniste, qui souhaite s'installer sur Chatte. Une convention d'occupation précaire d'un local communal lui permet de s'installer rapidement, soit dès le mois d'août 2017, dans l'attente d'aménager définitivement son cabinet dans la Résidence LA FORGE, située au 49 Place de la Bascule.

- d'**ACCEPTER** les non-valeurs correspondant aux taxes et produits irrécouvrables précisées dans les tableaux suivants :
 - au budget Commune (2017-051)

Budget Commune	MONTANT
Exercice 2008	240,50 €
Exercice 2013	123,79 €
Total	364,29 €

- au budget Eau/Assainissement (2017-052)

Budget EAU/ASSAINISSEMENT	MONTANT
Exercice 2013	15,90 €
Exercice 2013	23,32 €
Exercice 2013	160,54 €
Exercice 2013	167,48 €
Exercice 2014	3,45 €
Exercice 2014	42,39 €
Exercice 2014	36,07 €
Exercice 2014	6,44 €
Exercice 2015	30,04 €
Exercice 2015	0,3 €
Exercice 2015	28,71 €
Exercice 2015	0,58 €
Exercice 2015	68,18 €
Exercice 2015	6,9 €
Exercice 2015	13,34 €
Exercice 2015	72,03 €
Exercice 2015	0,06 €
Exercice 2015	0,15 €
Exercice 2016	0,6 €
Exercice 2016	0,02 €
Exercice 2016	0,1 €
Exercice 2016	0,3 €
Exercice 2016	2,88 €
Exercice 2016	0,56 €
Exercice 2016	0,7 €
Total	681,04 €

- de **SOLLICITER** une subvention au Conseil départemental de l'Isère au titre de la thématique exceptionnelle «Mémoire» qui devrait être ouverte en 2018 (dans le cadre du Centenaire de la Guerre 1914/18) comme évoqué lors de la conférence territoriale du 20 juin 2017 afin d'effectuer des travaux de rénovation du monument aux morts situé sur la Place du Champ de Mars et selon le tableau de financement suivant (2017-057):

	TOTAL	FINANCEURS			
		Département de l'Isère	TAUX	AUTOFINANCEMENT (Sur ce plafond)	TAUX
Travaux de restauration du monument aux morts	13 740€	6 870€	50%	6 870€	50%

La séance est levée à 20 heures 20 minutes

Le Maire
André ROUX